COMMUNIQUÉ **DE PRESSE**





MISE A JOUR INFORMATION DU 27 OCTOBRE 2025 - 13H30

Régulation prolongée: La régulation de l'accès aux urgences est prolongée jusqu'au mardi 28 octobre 2025, à 8h30.

Régulation de l'accès aux urgences de Saint-Jean-d'Angély, le lundi 27 octobre 2025, de 8h30 à 18h30

Dans un contexte de forte tension hospitalière et en raison de l'absence de renfort médical malgré nos efforts de recrutement, l'accueil aux urgences du site hospitalier de Saint-Jean-d'Angély sera régulé le lundi 27 octobre 2025, de 8h30 à 18h30.

Cette décision, prise à titre préventif, vise à garantir la sécurité et la qualité de prise en charge des patients actuellement hospitalisés au sein de l'établissement.

Pendant cette période, les personnes nécessitant des soins urgents sont invitées à composer le 15, qui les orientera vers une structure adaptée.

L'accès habituel aux urgences reprendra dès 18h30, le lundi soir.

Nous remercions la population pour sa compréhension et son soutien face à cette situation exceptionnelle, qui mobilise l'ensemble de nos équipes pour préserver la continuité des soins.

■ Gwénaëlle Manté - Déléguée à la communication, au marketing, à la culture et au mécénat - € 07 85 82 92 88
■ Mathilde Cosnier - Responsable communication - € 05 46 95 12 06 cellule-communication@gh-saintesangely.fr

